

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

BORDEREAU D'ENVOI

BT

DE

PROCEDURE

C.U. 05175 - PV 01567/93

Date des faits : Le 19 juillet 1993

Lieux des faits : Lieu dit

OBJET :

Nature de l'infraction : Dégradations de cultures sur pieds  
prévues et réprimées par l'article R 38°6 du Code Pénal  
Personnes soupçonnées : X

Victimes : T , G

NUMERO

DESIGNATION DES PIECES

1	SYNTHESE
2	TRANSPORT, CONSTATATIONS ET MESURES PRISES.
3	PLANS ET CROQUIS.
4	PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE.
5	AUDITION DE Mme T , G (Victime)
6	AUDITION DE Mr S , J (témoin).

1 M. L'O.M.P. à

Transmis le

2 Direction générale de la  
Gendarmerie Nationale à

par

1 Archives

signature

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. 05175 - PV 01567/93

N° PIÈCE

N° FEUILLET

06

1

Nous soussigné : gendarme P , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

S J 63 ans,  
né le FRANCE,  
demeurant

fils de  
célibataire, architecte paysagiste, nationalité française,

qui déclare le vingt deux juillet mil neuf cent quatre vingt treize  
à dix huit heures et trente deux minutes:"

" " "Je ne suis ni parent, ni allié, ni au service des parties.-----  
" " "J'exerce la profession d'architecte paysagiste. C'est en cette qualité  
que je suis convoqué par votre unité.-----  
" " "Je me suis rendu sur les lieux des traces suspects dans un champs de blé en  
votre compagnie. J'ai pu constater celles-ci.-----  
" " "Pour moi, il ne fait aucun doute, il s'agit bien d'un ouvrage humain. J'ai  
pour ma part déjà pratiqué ce genre d'opération dans . J'ai déjà réalisé  
une tour Gffe/l en balle de paille, l'assemblée des Dieux de la terre avec des  
personnages de 8 mètres de haut, une marianne à , ainsi que le contour  
de l'Europe sur 18 hectares et ce dans des champs de blé et divers autres  
oeuvres pour des organismes divers. A chaque opération j'obtiens l'autorisation  
des propriétaires.-----  
" " "En ce qui concerne les traces que vous avez découvertes, celles-ci ont du  
être faite en mettant un piquet comme axe auquel on attache une corde à la  
longueur désiré et en tension on trace au pied le cercle. Une fois cela fait  
les épis de blé sont aplatis avec les bras, après ces opérations on obtient  
le même genre de finition. Pour les couloirs ils ont du utiliser un bout de  
bois, genre tronç d'arbre qu'ils tirent pour bien l'écraser.-----  
" " "Pour ma part j'ai réalisé dernièrement une figure représentant une brouette  
poussée par le Père C pour une publicité de la société C  
" " "les figures réalisées à ont pu être faite par 3 personnes environ  
et cela a du prendre 2 heures. Cela est réalisable la nuit surtout les soirs de  
pleine lune.-----  
" " "J'embauche quelques étudiants de l'école nationale supérieur du paysage de  
. Aucun d'eux n'est susceptible de réaliser ce genre de travail.  
" " "Je vous signale que plusieurs reportages sur ces œuvres sont parus dans des  
revues techniques et d'art genre SCIENCE ET VIE, TECHNIQUE ET ARCHITECTURE,  
URBANISME et BEAUX ARTS. Les personnes à l'origine des faits ont pu être  
influencés à la fois par les revues et les images de télévision. Ce genre de  
réalisation est courante en ANGLETERRE, mais en ESPAGNE ainsi qu'en ITALIE  
la mode commence à venir.-----

A , le 22 juillet 1993 à 18H50.-----  
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE  
05 N° FEUILLET

C.U. 05175 - PV 01567/93

Nous soussigné : gendarme

P

APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

T 58 ans,

née le  
demeurantfille de  
mariée, agricultrice, nationalité française,qui déclare le vingt juillet mil neuf cent quatre vingt treize  
à vingt heures et trente cinq minutes:-----

" " "Je ne suis ni parent, ni allié, ni au service des parties.-----

" " "Je suis locataire des parcelles de terrain au lieu dit  
section -----

" " "Sur ces parcelles je cultive du blé.-----

" " "A une date que je ne saurais préciser, mais peut être vers le 03.07.93,  
j'ai constaté en revenant de faire des courses à des traces  
suspectes dans mon champ de blé. Il était environ 20 heures. Je me suis arrêtée  
pour voir, j'étais intriguée que le blé soit couché car il n'y avait pas eu de  
coups de vent, d'abats d'eau ni d'orages. Je suis allée voir de plus près et à  
ce moment là, j'ai constaté que le blé était couché d'une manière régulière de  
façon à former des figures géométriques.-----" " "Ces figures se composent de 2 gros cercles qui se trouvent reliés par des  
bras à 2 autres cercles plus petits. Un peu plus loin j'ai vu une allée en  
zigzag se terminant par un petit cercle. Cette allée par du bord du chemin.-----" " "Lorsque j'ai remarqué ce phénomène, j'ai pensé que cela s'était passé peu  
de temps avant.-----" " "J'ai remarqué que les tiges ainsi que les épis n'avaient pas été écrasés et  
que les tiges étaient cassés de manière régulière à la même hauteur au niveau des  
pieds.-----" " "Je suis dans l'impossibilité de vous fournir une explication sur l'origine  
des ces traces.-----SI : Je n'ai aucun membre de ma famille fréquentant une université ou effectuant  
de grandes études.-----SI : Cela ne peut pas être l'objet d'une personne voulant me porter préjudice  
ni d'une personne voulant me faire une farce.-----SI : Non le champ d'orge qui se trouvait de l'autre coté de la route n'était pas  
coupé lorsque j'ai constaté ces figures.-----" " "Je dépose plainte contre X pour destructions volontaires de cultures sur  
pieds. Je ne suis pas assurée contre ce genre de fait.-----

" " "Je n'ai aucun soupçon sur l'auteur des faits.-----

La personne entendue

L.A.P.J. \_\_\_\_\_

a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL  
DE  
SYNTHESE

Résidence :

BT

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. 05175 - PV 01567/93

01

1

Nous soussigné : gendarme P APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

sur ordre de l'adjudant B , OPJ, adjoint au commandant de la  
brigade, en résidence à

## PREAMBULE

" " "Le dix neuf juillet mil neuf cent quatre vingt treize à dix sept heures, nous effectuons un service de surveillance générale sur la commune . Lors d'une prise de contact avec la population nous apprenons l'existence d'une trace suspecte dans un champ de blé situé en bordure de la route à

" " "Nous rendons compte des faits au Commandant de Compagnie à , et avisons Mr le Procureur de la République à , qui nous prescrit de poursuivre l'enquête.

" " "L'exploitante du champ, Mme T G est avisée de notre découverte.

" " "Lors de notre enquête nous bénéficions du concours de la brigade des recherches

## EXPOSE DES FAITS

" " "C'est aux alentours du 3 juillet 1993, que Mme T revenant de courses en voiture en compagnie de son mari, constate la présence de cette trace dans son champ de blé. La trace est formée par couchage des blés. Ces derniers ne pourront être cultivés. Elle ignore le procédé utilisé pour réaliser une telle trace.

" " "C'est le 19 juillet 1993 que notre unité informée par hasard, constate les dégradations.

" " "La trace découverte n'est pas d'origine atmosphérique : pluie, vent, orage mais d'origine humaine.

## ENQUETE

" " "Un procès verbal de transport, constatations et mesures prises est établi. (Pièce N° 2)

" " "Un plan de situation et un croquis de la trace sont réalisés. (Pièce N°3)

" " "Une planche photographique des vues aériennes et au sol de la trace est établi. (Pièce N° 4)

" " "Le 20 juillet 1993, Mme T , G exploitante du champ de blé, dépose  
L'A.P.J.





**CORPS DU DELIT**

" " "A environ 30 mètres au SUD de la route est implantée la trace. Elle est parfaitement visible la route. Pour y accéder nous empruntons le chemin vicinal ordinaire longeant le face OUEST du chaap.

" " "A quelques pas de l'entrée du chemin, nous découvrons une trace de foulement reliant le chemin à 2 grands cercles.

" " "Poursuivant notre progression nous constatons la présence d'un cercle de moyenne importance débouchant directement sur le chemin. De ce cercle part un couloir (cliché 9 et 10) qui débouche sur 2 grands cercles se chevauchant légèrement.

" " "Quelques pas plus loin sur le chemin, nous découvrons un couloir en zigzag débouchant sur 2 petits cercles.

" " "Les 2 grands cercles composent la partie centrale de la trace (clichés 5 et 6). Du grand cercle à l'EST de la trace part un couloir débouchant sur un cercle de moyenne importance. Ce dernier cercle comprend un demi cercle de petite taille (cliché 11).

" " "Ces figures sont réalisées par couchage des brins de blé.

" " "Pour les cercles, les blés sont couchés par mouvement circulaire. Le sens de rotation diffère suivant les cercles (C sur le plan). Nous constatons que certains brins ont échappé au mouvement, et, de ce fait sont toujours dressés en l'air (cliché 7, 8 et 12).

Une zone d'attaque du couchage des blés, non recouverte par les brins couchés en mouvement circulaire, est nettement visible.

" " "Les couloirs sont réalisés par couchage longitudinale des brins. Les cotés ne sont pas rectilignes. Sur le couloir en zigzag, nous constatons une raie séparant les 2 sens de couchage des blés (A sur le Plan)

" " "Sur le cercle situé à l'extrémité EST de la trace, nous constatons la présence d'une trace de foulement large de 20 cm, recouverte par les blés couchés. La trace part du couloir et arrive au centre du cercle. Cette trace nous indique le passage de son créateur (B sur le plan).

" " "Les tiges de blé ont été écrasées par des pressions radiales distantes les unes des autres de 30 à 40 cm, comme si le pliage des blés résultait de l'usage d'une barre longue au minimum de 1,50 mètre, en moyenne de 1,60 mètre. Ces traces (C sur le plan) sont détectables en de nombreux endroits, sur les 2 grands cercles.

" " "Sur place aucune autre trace ou indice n'est découverte.

" " "L'ensemble des constatations effectuées font ressortir que la trace est une création humaine.

**FAIT ET CLOS, à**

**le 20 juillet 1993**

**L'A.F.J.**

Compagnie :

## ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

BT

## PROCES - VERBAL

C.U. 05175 - PV 01567/93

## D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE

N° FEUILLET

06

1

Nous soussigné : gendarme P , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons:

S J , 63 ans,  
né le  
demeurant

fils de  
célibataire, architecte paysagiste, nationalité française,

qui déclare le vingt deux juillet mil neuf cent quatre vingt treize  
à dix huit heures et trente deux minutes:"

" " "Je ne suis ni parent, ni allié, ni au service des parties.-----  
" " "J'exerce la profession d'architecte paysagiste. C'est en cette qualité  
que je suis convoqué par votre unité.-----  
" " "Je me suis rendu sur les lieux des traces suspects dans un champs de blé en  
votre compagnie. J'ai pu constater celles-ci.-----  
" " "Pour moi, il ne fait aucun doute, il s'agit bien d'un ouvrage humain. J'ai  
pour ma part déjà pratiqué ce genre d'opération dans . J'ai déjà réalisé  
une tour Gffe/1 en balle de paille, l'assemblée des Dieux de la terre avec des  
personnages de 8 mètres de haut, une marianne à , ainsi que le contour  
de l'Europe sur 18 hectares et ce dans des champs de blé et divers autres  
oeuvres pour des organismes divers. A chaque opération j'obtiens l'autorisation  
des propriétaires.-----  
" " "En ce qui concerne les traces que vous avez découvertes, celles-ci ont du  
être faite en mettant un piquet comme axe auquel on attache une corde à la  
longueur désiré et en tension on trace au pied le cercle. Une fois cela fait  
les épis de blé sont aplatis avec les bras, après ces opérations on obtient  
le même genre de finition. Pour les couloirs ils ont du utiliser un bout de  
bois, genre tronç d'arbre qu'ils tirent pour bien l'écraser.-----  
" " "Pour ma part j'ai réalisé dernièrement une figure représentant une brouette  
poussée par le Père C pour une publicité de la société C  
" " "les figures réalisées à ont pu être faite par 3 personnes environ  
et cela a du prendre 2 heures. Cela est réalisable la nuit surtout les soirs de  
pleine lune.-----  
" " "J'embauche quelques étudiants de l'école nationale supérieure du paysage de  
. Aucun d'eux n'est susceptible de réaliser ce genre de travail.  
" " "Je vous signale que plusieurs reportages sur ces oeuvres sont parus dans des  
revues techniques et d'art genre SCIENCE ET VIE, TECHNIQUE ET ARCHITECTURE,  
URBANISME et BEAUX ARTS. Les personnes à l'origine des faits ont pu être  
influencés, à la fois par les revues et les images de télévision. Ce genre de  
réalisation est courante en ANGLETERRE, mais en ESPAGNE ainsi qu'en ITALIE  
la mode commence à venir.-----

A le 22 juillet 1993 à 18H50.-----  
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.



Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE

N° FEUILLET

05

C.U. 05175 - PV 01567/93

Nous soussigné : gendarme P , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

T G , 58 ans,

née le  
demeurantfille de  
mariée, agricultrice, nationalité française,qui déclare le vingt juillet mil neuf cent quatre vingt treize  
à vingt heures et trente cinq minutes:-----

" " "Je ne suis ni parent, ni allié, ni au service des parties.-----

" " "Je suis locataire des parcelles de terrain au lieu dit  
section-----

" " "Sur ces parcelles je cultive du blé.-----

" " "A une date que je ne saurais préciser, mais peut être vers le 03.07.93 ,  
j'ai constaté en revenant de faire des courses à des traces  
suspectes dans mon champ de blé. Il était environ 20 heures. Je me suis arrêtée  
pour voir , j'étais intriguée que le blé soit couché car il n'y avait pas eu de  
coups de vent, d'abats d'eau ni d'orages. Je suis allée voir de plus près et à  
ce moment là, j'ai constaté que le blé était couché d'une manière régulière de  
façon à former des figures géométriques.-----" " "Ces figures se composent de 2 gros cercles qui se trouvent reliés par des  
bras à 2 autres cercles plus petits. Un peu plus loin j'ai vu une allée en  
zigzag se terminant par un petit cercle. Cette allée par du bord du chemin.-----" " "Lorsque j'ai remarqué ce phénomène, j'ai pensé que cela s'était passé peu  
de temps avant.-----" " "J'ai remarqué que les tiges ainsi que les épis n'avaient pas été écrasés et  
que les tiges étaient cassés de manière régulière à la même auteur au niveau des  
pieds.-----" " "Je suis dans l'impossibilité de vous fournir une explication sur l'origine  
des ces traces.-----SI : Je n'ai aucun membre de ma famille fréquentant une université ou effectuant  
de grandes études.-----SI : Cela ne peut pas être l'objet d'une personne voulant me porter préjudice  
ni d'une personne voulant me faire une farce.-----SI : Non le champ d'orge qui se trouvait de l'autre coté de la route n'était pas  
coupé lorsque j'ai constaté ces figures.-----" " "Je dépose plainte contre X pour destructions volontaires de cultures sur  
pieds. Je ne suis pas assurée contre ce genre de fait.-----

" " "Je n'ai aucun soupçon sur l'auteur des faits.-----

La personne entendue

L'A.P.J.

a signé au carnet de déclarations

## ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL  
DE  
SYNTHESE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

Compagnie :

Résidence :

BT

C.U. 05175 - PV 01567/93

Nous soussigné : gendarme P APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

sur ordre de l'adjudant B OPJ, adjoint au commandant de la  
brigade, en résidence à

## PREAMBULE

" " "Le dix neuf juillet mil neuf cent quatre vingt treize à dix sept heures, nous effectuons un service de surveillance générale sur la commune . Lors d'une prise de contact avec la population nous apprenons l'existence d'une trace suspecte dans un champ de blé situé en bordure de la route

" " "Nous rendons compte des faits au Commandant de Compagnie à , et avisons Mr le Procureur de la République à , qui nous prescrit de poursuivre l'enquête.

" " "L'exploitante du champ, Mme T G est avisée de notre découverte.

" " "Lors de notre enquête nous bénéficions du concours de la brigade des recherches

## EXPOSE DES FAITS

" " "C'est aux alentours du 3 juillet 1993, que Mme T revenant de courses en voiture en compagnie de son mari, constate la présence de cette trace dans son champ de blé. La trace est formée par couchage des blés. Ces derniers ne pourront être cultivés. Elle ignore le procédé utilisé pour réaliser une telle trace.

" " "C'est le 19 juillet 1993 que notre unité informée par hasard, constate les dégradations.

" " "La trace découverte n'est pas d'origine atmosphérique : pluie, vent, orage mais d'origine humaine.

## ENQUETE

" " "Un procès verbal de transport, constatations et mesures prises est établi. (Pièce N° 2)

" " "Un plan de situation et un croquis de la trace sont réalisés. (Pièce N°3)

" " "Une planche photographique des vues aériennes et au sol de la trace est établi. (Pièce N° 4)

" " "Le 20 juillet 1993, Mme T G exploitante du champ de blé, dépose L'A.P.J.

ENQUETE PRELIMINAIRE

Compagnie :

Résidence :

BT

PROCES - VERBAL

DE

SYNTHESE

C.U. 05175 - PV 01567/93

01 2

plainte contre X pour les dégradations occasionnées sur les cultures. Elle ne porte aucun soupçon quant à l'identité du ou des auteurs. Elle n'est pas assurée contre ce genre de sinistre. (Pièce N° 5)

" " "Le 22 juillet 1993, nous invitons à notre unité Mr S J architecte paysagiste à l'origine d'une publicité pour la Sté C dont le dessin est réalisé dans un champ de blé. Cette personne est dirigée sur les lieux.

" " "Sur place il nous montre de quelle façon ces figures sont réalisées.

" " "Le procédé est le suivant :

-Pour les cercles les auteurs utilisent un axe au bout duquel ils attachent une corde. Le bout de la corde est attaché au pied d'un des auteurs, à la longueur désirée. A l'aide de son pied l'individu prépare les contours du cercle. Puis en partant du centre l'individu s'accroupit et à l'aide de ses bras ou d'une barre couche les brins de blé /dans/ de façon circulaire.

-Pour les couloirs, ils ont du être réalisé à l'aide d'un tronc ou cylindre d'un poids peu élevé.

" " "Ce genre de procédé permet de ne pas aplatiser les brins et épis de blé.

" " "Entendu Mr S J déclare que ces genres de "TAGS" sont des ouvrages humain et nous explique le mode de réalisation.

" " "Il nous signale que la trace a pu être faite par 3 personnes dans un délais de 2 heures, au clair de lune.

" " "Il mentionne que certaines revues ont consacré des reportages sur ce genre de "TAGS" très répandus en ANGLETERRE, ITALIE et ESPAGNE.

" " "Il ne peut nous fournir l'identité des auteurs. (Pièce N° 6).

" " "Mme T G nous présente une corde découverte quelques jours auparavant dans un des cercles. Cette corde possède en son bout un noeud coulant, elle mesure 3,50 mètres de long. Cette corde est susceptible d'avoir servi à réaliser les 2 plus petits cercles de la trace. (CF croquis.). (Corde clichés 13 et 14).

" " "Par sécurité des mesures de détection de la radioactivité sont réalisées par la gendarmerie de l'armement du de . Ses mesures s'avèrent négatives, ce qui confirme la thèse de l'ouvrage humain.

" " "L'enquête réalisée au sein de la population et des communes avoisinantes n'a apportée aucun élément. La date exacte de la réalisation de la trace n'a pu être déterminée. Celle-ci a du être créée peu avant le 3 juillet 1993.

" " "Il s'avère que les mêmes faits se sont déroulés en sur les sites du vers le 09/06/93 et vers le 09/07/93. Mais également sur la commune de vers le 11/07/93, commune proche

L'A.P.J.



agnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT

DE

SYNTHESE

C.U. 05175 - PV 01567/93

01 3

CLOTURE

" " "De l'enquête effectuée il s'avère que la trace est une création humaine.

" " "Les auteurs des faits n'ont pu être identifiés.

" " "Les faits relatés ci-dessus constituent une infraction au code pénal qualifiée Contravention de 4<sup>ème</sup> classe pour Dégradation de cultures sur pieds prévue et réprimée par l'article R 38<sup>°</sup> 6 du Code Pénal.

" " "En conséquence nous transmettons la présente procédure en l'état en double exemplaire à Mr l'Officier du Ministère Public à tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

A

le 12/08/93

L'A.P.J.

Compagnie :

## ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL  
TRANSPORT CONSTATATIONS ET  
MESURES PRISES

BT

N° PIÈCE N° FEUILLET

C.U. 05175 - PV 01567/93

02

1

Nous soussigné : gendarme P. APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Le dix neuf juillet mil neuf cent quatre vingt treize, à dix sept heures, nous effectuons un service de surveillance générale sur la commune . Lors d'une prise de contact avec la population nous apprenons l'existence d'une trace suspect dans un champ de blé longeant le chemin d'Aubin à

" " "Nous nous transportons immédiatement sur les lieux afin de procéder à des constatations.

## SITUATION A L'ARRIVEE DES ENQUETEURS

" " "A notre arrivée sur les lieux, aucune personne n'est présente.

" " "Nous constatons au milieu du champ de blé, une trace composée de plusieurs cercles réalisés par couchage des brins. Nous ne pouvons dans l'immédiat donner d'explications quant à l'origine des ces traces.

## MESURES PRISES

" " "Nous rendons compte des faits à notre commandant de Brigade, lequel se rend immédiatement sur les lieux.

" " "Notre commandant de Compagnie à est informé des faits.

" " "Sur place nous effectuons des clichés photographiques depuis le sol, ainsi que des vues aériennes. Un croquis de l'état des lieux est réalisé.

" " "Le champ appartenant à Mme T G agricultrice à cette dernière est avisée de la découverte.

" " "Un balisage autour de la trace est mis en place afin d'interdire toute personne de rentrer sans autorisation.

" " "Lors de nos constatations nous recevons le concours des militaires de la brigade des recherches

## ETAT DES LIEUX

" " "La commune est implantée au NORD de Le champ de blé en question est situé à environ 200 mètres du chemin départemental . Il est longé au NORD par la route qui relie le centre au CD , à l'OUEST par un petit chemin carrossable permettant l'accès aux engins agricoles. (Vue aérienne de la trace clichés N° 1, 2, 3 et 4)

" " "Le champ est situé sur le lieu dit , il est composé des parcelles section . Le champ de blé est loué par Mme T G qui possède une ferme au lieu dit . Cette ferme est distante d'environ 2 kilomètres de ce champ.

**CORPS DU DELIT**

" " "A environ 30 mètres au SUD de la route est implantée la trace. Elle est parfaitement visible la route. Pour y accéder nous empruntons le chemin vicinal ordinaire N° 3 longeant le face OUEST du champ.

" " "A quelques pas de l'entrée du chemin, nous découvrons une trace de foulement reliant le chemin à 2 grands cercles.

" " "Poursuivant notre progression nous constatons la présence d'un cercle de moyenne importance débouchant directement sur le chemin. De ce cercle part un couloir (clichés 9 et 10) qui débouche sur 2 grands cercles se chevauchant légèrement.

" " "Quelques pas plus loin sur le chemin, nous découvrons un couloir en zigzag débouchant sur 2 petits cercles.

" " "Les 2 grands cercles composent la partie centrale de la trace (clichés 5 et 6). Du grand cercle à l'EST de la trace part un couloir débouchant sur un cercle de moyenne importance. Ce dernier cercle comprend un demi cercle de petite taille (cliché 11).

" " "Ces figures sont réalisées par couchage des brins de blé.

" " "Pour les cercles, les blés sont couchés par mouvement circulaire. Le sens de rotation diffère suivant les cercles (C sur le plan). Nous constatons que certains brins ont échappé au mouvement, et, de ce fait sont toujours dressés en l'air (clichés 7, 8 et 12).

Une zone d'attaque du couchage des blés, non recouverte par les brins couchés en mouvement circulaire, est nettement visible.

" " "Les couloirs sont réalisés par couchage longitudinale des brins. Les cotés ne sont pas rectilignes. Sur le couloir en zigzag, nous constatons une raie séparant les 2 sens de couchage des blés (A sur le Plan)

" " "Sur le cercle situé à l'extrémité EST de la trace, nous constatons la présence d'une trace de foulement large de 20 cm, recouverte par les blés couchés. La trace part du couloir et arrive au centre du cercle. Cette trace nous indique le passage de son créateur (B sur le plan).

" " "Les tiges de blé ont été écrasées par des pressions radiales distantes les unes des autres de 30 à 40 cm, comme si le pliage des blés résultait de l'usage d'une barre longue au minimum de 1,50 mètre, en moyenne de 1,60 mètre. Ces traces (C sur le plan) sont détectables en de nombreux endroits, sur les 2 grands cercles.

" " "Sur place aucune autre trace ou indice n'est découverte.

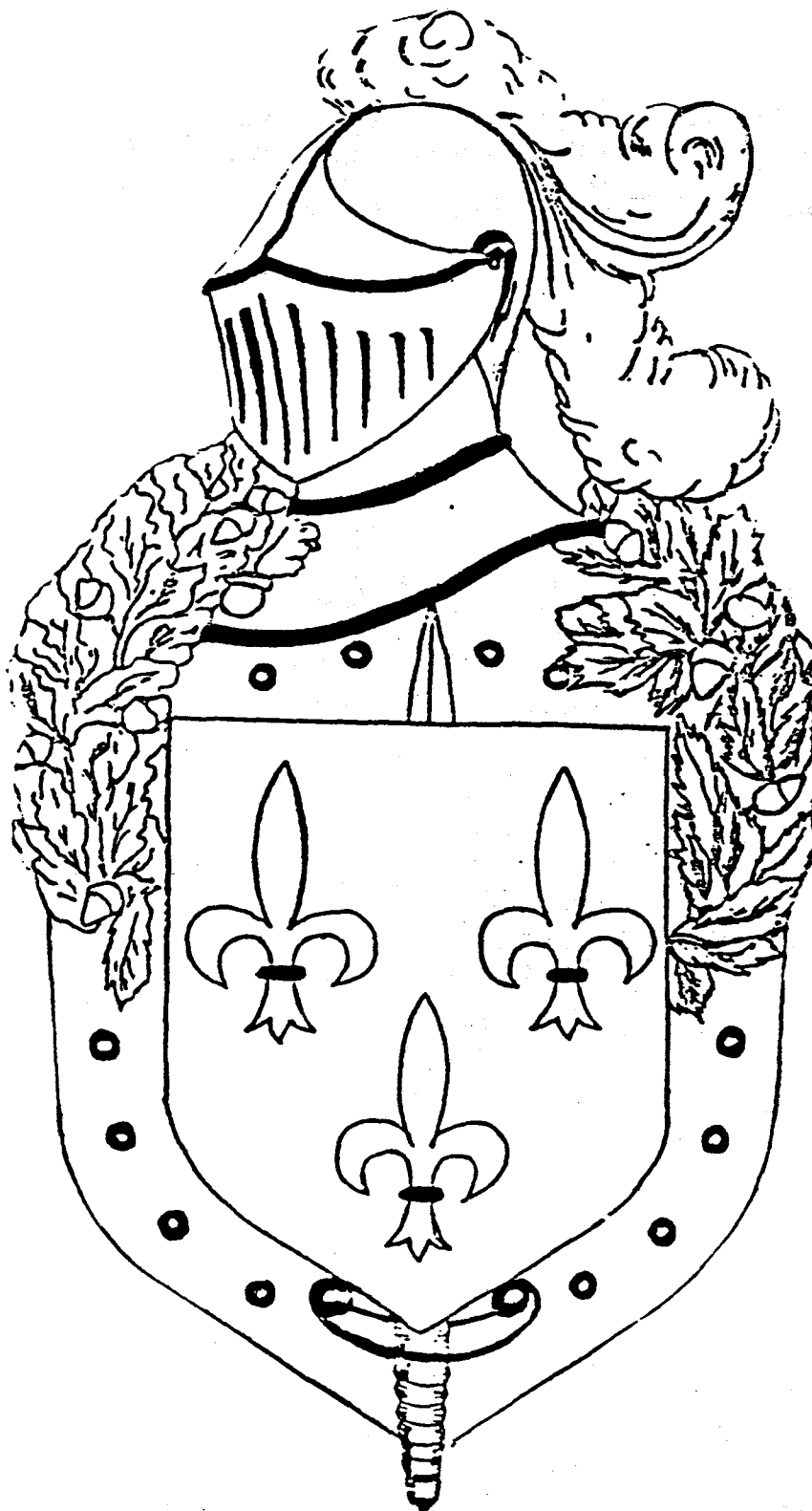
" " "L'ensemble des constatations effectuées font ressortir que la trace est une création humaine.

**FAIT ET CLOS, à**

**le 20 juillet 1993**

**L'A.P.J.**

# GENDARMERIE NATIONALE



LEGION DE GENDARMERIE  
DEPARTEMENTALE D'ILE  
DE FRANCE

-o-o-o-

GROUPEMENT DE

-o-o-o-

COMPAGNIE

-o-o-o-

BRIGADE DE

-o-o-o-

PROCES-VERBAL n° 1567/93

EN DATE DU: 19/07/93

-o-o-o-

PIECE N°: 4

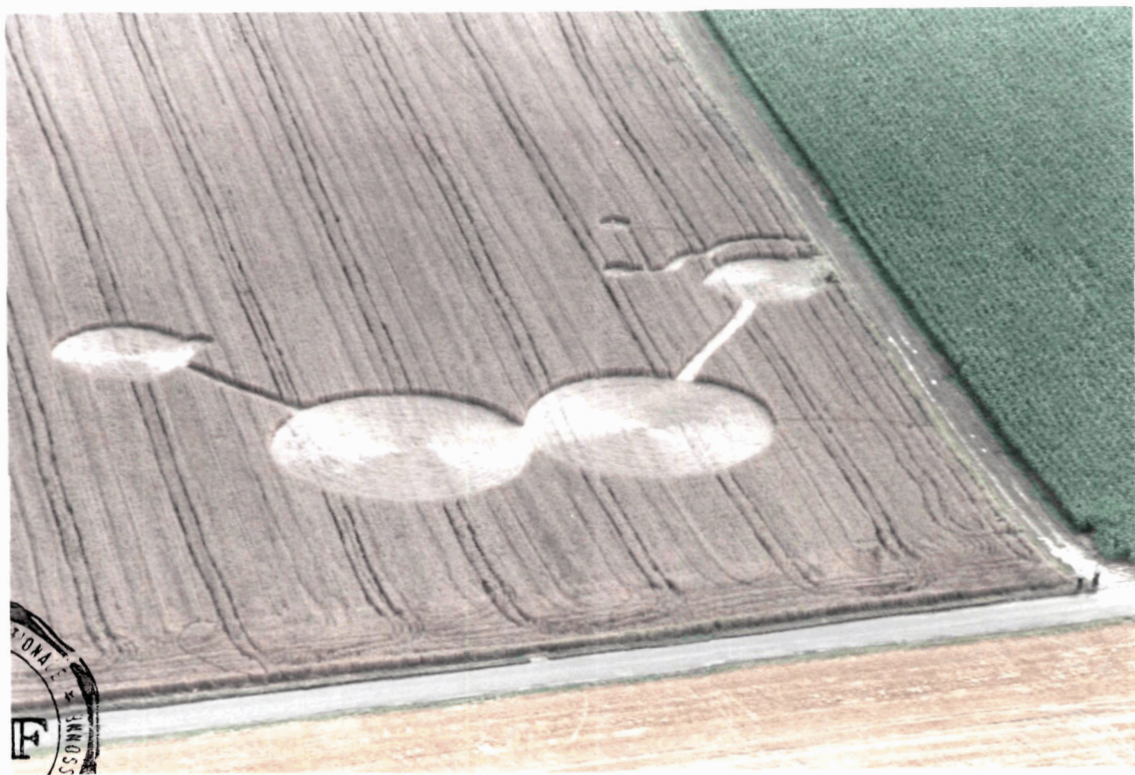
-o-o-o-

AFFAIRE: T G  
/ contre X

**CLICHES PHOTOGRAPHIQUES AERIENS**



CLICHE N° 1 : Vue éloignée de la trace (Prise depuis le SUD)



CLICHE N° 2 : Vue rapprochée de la trace (depuis le NORD)





CLICHE N° 3 Vue rapprochée de la tace (Prise depuis l'EST )



CLICHE N° 4 : Vue rapprochée de la trace (prise depuis l'OUEST)

**CLICHES PHOTOGRAPHIQUES AU SOL**





CLICHE N ° 5 : Vue d'ensemble des 2 grands cercles.  
(Prise depuis le chemin)



CLICHE N ° 6 : Vue rapprochée des 2 grands cercles  
blé couché en rotation.





CLICHE N ° 7 : Vue permettant de voir de quelle façon les blés ont été couchés. On aperçoit certains brins non couchés.



CLICHE N ° 8 : Vue d'un des grands cercles, on aperçoit que certains brins n'ont pas été couchés.





CLICHE N° 9 : Vue du couloir partant du cercle donnant sur le chemin pour rejoindre l'un des 2 grands cercles.



CLICHE N° 10 Vue rapprochée de la jonction entre un cercle et un couloir. On aperçoit le manque de régularité des cotés du couloir.



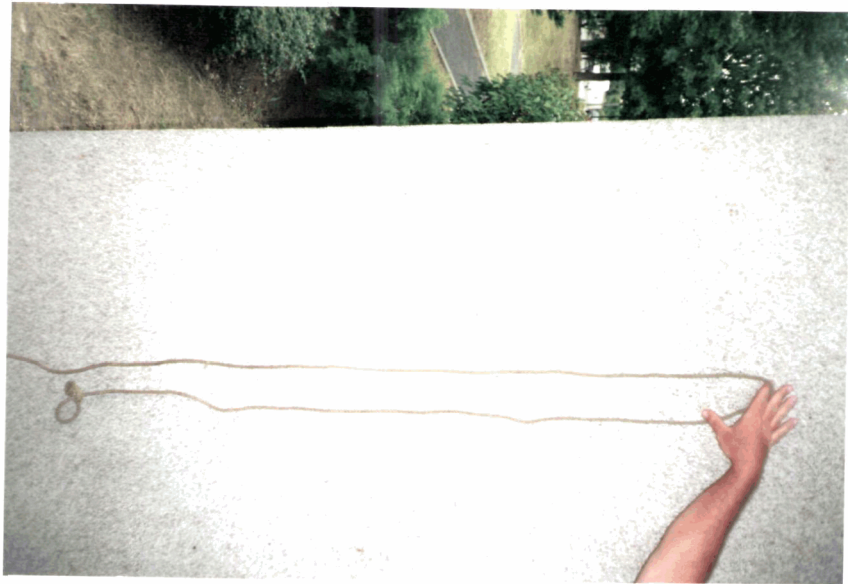


CLICHE N° 11 : Vue d'une des figures réalisée à l'extrémité d'un cercle situé à l'EST. Au centre on remarque l'oubli de quelques brins. Cette figure semble être faite à la main (Bras humain)



CLICHE N° 12 : Vue rapproché des brins non couchés par les auteurs.





CLICHE N° 13 : vue de la cordelette remise par le propriétaire du champ. Celle-ci a été découverte dans l'un des cercles.



CLICHE N° 14 : vue rapprochée de l'extrémité de la cordelette. On y aperçoit un noeud coulante.